

À la une

Une issue incertaine...

Où en sommes-nous ?

L'appel à la mobilisation du 15 mai, très largement suivi dans l'ensemble de l'EPA, a obligé la direction et le Ministère à revenir autour de la table. Suite aux assemblées générales du 16 mai, la CFDT-VNF a déposé un préavis de grève reconductible sans date de fin. La fin, pour nous, sera l'obtention de réels engagements et avancées pour le personnel. C'est à ce jour, le seul préavis de grève maintenu au sein de l'EPA. Pour le moment, nous n'avons aucune raison de le lever. La direction, comme le Ministère, doivent savoir que le personnel peut se mobiliser du jour au lendemain en cas de nouveau recul. Dans l'attente, nous avons été reçus le 5 juin en intersyndicale par le conseiller social du secrétaire d'État CUVILLIER. Monsieur CUVILLIER devrait dans les jours prochains faire une annonce publique sur le projet de la mission Seine-Nord-Europe et adresser un courrier aux personnels de VNF avec ses orientations. Nous serons auditionnés en réunion bilatérale le 18 juin au sénat pour le bilan de la loi de 2012 sur la création de l'EPA et par

ailleurs nous serons reçus le 25 juin par le conseiller social du Ministre Frédéric CUVILLIER. Avec votre soutien, nous maintenons la pression !

Mais que pensent vraiment nos administrateurs ?

Le 19 juin 2014 se tient le conseil d'administration à l'antenne de Paris. L'intersyndicale a décidé de s'y rendre avec quelques militants pour leur rappeler la tension actuelle du dialogue social et les attentes du personnel. A ce titre, tous les représentants du personnel qui y siègent, porteront ensemble la demande d'ajouter à l'ordre du jour, le vote de la motion suivante :

- L'obtention de moyens humains et financiers permettant la relance de la Voie d'eau dans le cadre de la loi de finances rectificative 2014 et la sauvegarde de l'ensemble des missions et des emplois attendants au service public desservi par VNF.

Nous aurons au moins l'avantage de savoir ce que pensent vraiment tous nos administrateurs ! ■



ÉDITORIAL

Un peu « d'écho » pour ce numéro 3 ... après l'appel à mobilisation dans le numéro de mai, ce mois-ci nous vous informons des suites données à nos revendications les 15 et 16 mai. D'ailleurs, nous voulions profiter de cet éditorial pour vous remercier de vous être mobilisés aussi nombreux à nos côtés pour défendre l'emploi et les conditions de travail au sein de VNF. Nous ne sommes rien sans votre soutien. Malgré ces temps difficiles pour la fonction publique, il est urgent de rester uni et mobilisé. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

BON À SAVOIR



LA CANDIDATURE DE STÉPHANE SAINT-ANDRÉ ENTÉRINÉE PAR LE PARLEMENT

Félicitons notre nouveau président Monsieur le Député Stéphane Saint-André pour sa confirmation à la présidence de VNF. Nous espérons que ce dernier saura mettre à profit son mandat de député pour faire parler et défendre les intérêts de la voie d'eau. Invertissons la tendance actuelle d'avoir des politiques aux ordres des administrations. Arrêtons ce principe de la « dictature » de Bercy ! Celui-ci impose la rigueur sans vision ambitieuse, stratégique à long terme pour la voie d'eau et plus largement pour la France.

SOMMAIRE

PAGE 1 :

éditorial / à la une / bon à savoir

PAGE 2 à 4 :

Les Eq'Eaux des Régions

PAGE 5 :

Calendrier / Les Eq'Eaux Nationaux :
- La CFDT-VNF... le syndicat qui compte
-La grève... comment et pourquoi ?
-Et si... vous étiez candidat ?

PAGE 6 :

Les Eq'Eaux Nationaux :
- Reconnaissance des responsabilités... un premier pas
-La fin annoncée des emplois précaires à long terme chez VNF ?

PAGE 7 :

Les Eq'Eaux Nationaux / Les Eq'Eaux du Ministère :
- Paroles, paroles, paroles...
- Réforme des régimes indemnitaires
Et nous pendant ce temps là ...

Les Eq'Eaux des Régions

Siège Béthune

Les fables de la direction :
« Le lièvre et la tortue »

La tortue attend que le lièvre parte.
Le lièvre attend que la tortue bouge.

Pendant ce temps :

- les deux directeurs adjoints RH quittent leur poste respectif en juillet et en septembre,
- toujours pas de publication de poste,
- pas de passage de dossier,
- un missionné non recensé pour auditer,
- des dirigeants non positionnés,
- rien ne bouge, le personnel s'auto-gère sans cap, sans visibilité en fonction de l'actualité et du sens du vent,

Gageons qu'avec cet attentisme, l'ensemble des questions et revendications libres du personnel du siège, posées lors de la grève du 15 mai au directeur général : sur le pilotage, les ressources humaines, les arbitrages, etc... ne trouveront toujours pas de réponse ce mois-ci...

Allez courage à toutes et à tous dans l'attente de savoir qui gagnera entre le lièvre et la tortue ! ■



Strasbourg

Forte mobilisation à Strasbourg.

Le 15 mai dernier, 42% du personnel de la DT Strasbourg s'est mobilisé. Lors de cette journée d'action, les sites des écluses grand gabarit de GAMBSHEIM et de NIFFER ont été bloqués jusqu'aux environs de 14h30 sans débordement. Vers midi, le Directeur territorial, Monsieur Guy ROUAS, s'est rendu à GAMBSHEIM afin d'écouter et de répondre, dans la mesure du possible, aux revendications des grévistes. Le 16 mai, des assemblées générales se sont tenues sur différents sites de la DT, bloquant ainsi des ouvrages durant quelques heures.



Des saisonniers sans salaire..... ou mise en place du bénévolat ?

Depuis le 29 mars, deux saisonniers ont été employés sur le site très touristique de l'écluse de la Petite France à Strasbourg. Leur mission consiste à aider l'éclusier titulaire à gérer l'affluence de personnes au niveau du pont tournant afin de pouvoir effectuer une manœuvre sans danger. Cela fait maintenant 2 mois que ces saisonniers viennent travailler en ne percevant aucun revenu... VNF crée-t-il des contrats de bénévoles ? Est-ce un problème de gestion ou de compétence ? En attendant un rattrapage, les deux saisonniers sont toujours sans rémunération. La CFDT exige une régularisation immédiate de cette situation et demande à la Direction de mettre fin à cet amateurisme. ■



Nord-Pas-de-Calais

Lors de la grève du 15 mai, la Direction a effectué un recours à la réquisition pour assurer un service minimum. Alors qu'aucun texte ou délégation de compétence ne confère le droit aux Directeurs territoriaux de procéder à une réquisition des agents VNF, la direction a cherché à savoir qui faisait grève afin de

prévoir des agents de remplacement, dans le but de casser la grève.

Il est temps de rappeler à la Direction que nous ne sommes plus au temps de Germinal. La grève est un droit, nous vous invitons par conséquent à nous rapporter ces faits afin que nous les dénoncions et les combattions pour éviter un retour vers le passé. ■



Nord-Est

Le changement, c'est pour quand ?

La section de la CFDT-VNF de la DT Nord-Est met à profit le boycott général des instances pour accroître sa présence sur le terrain. Notre objectif reste d'être à votre écoute et de vous accompagner dans vos démarches.

La direction intensifie son urgence de réorganiser les services de la DT en intégrant, comme bon élève discipliné, la suppression des effectifs imposée par nos tutelles. La CFDT-VNF, inscrite dans l'intersyndicale, revendique au contraire des moyens supplémentaires pour un projet de service ambitieux, dans l'intérêt de nos missions du service public et des conditions de travail du personnel.

En effet, le climat social est délétère. La réorganisation de VNF ne doit pas être faite au détriment et au sacrifice du personnel. Nous avons besoin de stabilité dans les missions et les emplois. Le constat est sans appel. Chaque année, nous constatons un recul de 2,5 % du personnel, ce qui correspond en moyenne à 120 emplois supprimés annuellement.

Difficile de construire l'EPA VNF et une DT dynamique, alors que les gouvernements successifs continuent de démolir la voie d'eau avec l'aval d'une direction qui continue de « presser le citron ». ■

Bassin de la Seine

À ce jour, les 547 maisons éclésières de la DTBS étaient, par tradition, administrées au sein des subdivisions et des arrondissements. Les investissements y étaient peu nombreux et peu judicieux. La DTBS désire rentabiliser son parc de maisons éclésières. Cela se fait à marche forcée.

Avec la création d'un Bureau logement au sein de la direction et un meilleur suivi des commissions logements, le service répond à certaines attentes. Néanmoins, la DT reste encore très en retrait sur les investissements financiers en comparaison d'un office HLM concernant la maintenance courante des logements. Sans être un bailleur, un minimum s'impose !

La CFDT dénonce, avec force, cette logique de spoliation des moins aisés au profit des plus nantis. En région parisienne, le marché immobilier locatif est

particulièrement défavorable aux bas salaires. Cette situation contribuera encore à précariser une catégorie de personnel dont le pouvoir d'achat est en berne suite aux gels des salaires récurrents.

Si le service connaît des difficultés financières, la CFDT rappelle que le prix d'une COT pour un bateau logement de type « Freycinet », (très courant en région parisienne), devrait rapporter mensuellement entre 400 et 900 euros au service (source internet de la DTBS).

La forte demande dans ce genre d'habitat flottant génère des occupations illégales du domaine depuis des décennies. Cette situation ne semble guère inquiéter la direction, plus prompte à prendre dans la poche de son personnel, ce qu'elle perd sur les bords de Seine avec l'occupation du domaine public. Affaire à suivre ... ■

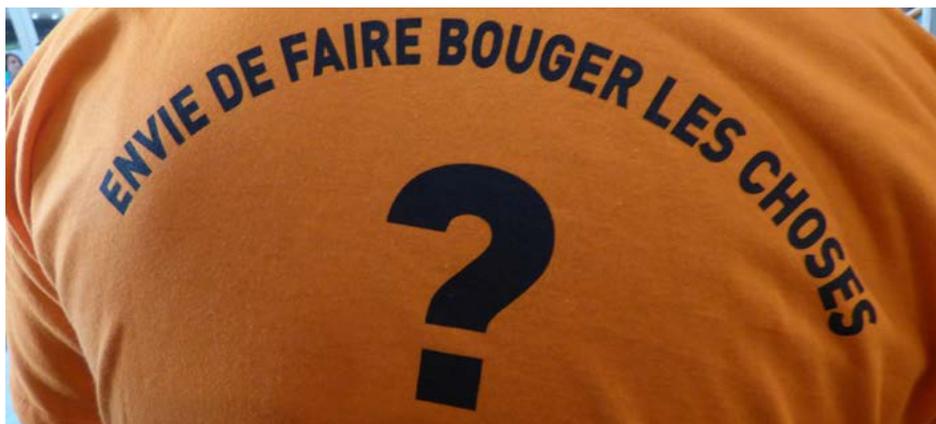


Centre-Bourgogne

Retour sur la mobilisation du 15 mai et 19 mai 2014

Fort de votre engagement, 31% du personnel VNF du bassin Centre-Bourgogne était gréviste. L'intersyndicale locale, grâce à votre soutien, a obtenu le recours à 5 ETP vacataires, soit 60

mois de crédits vacataires supplémentaires. Toutefois, nous restons mobilisés, car les conditions de travail ainsi que les rémunérations des personnels ne sont pas à la hauteur des attentes. Nous espérons que les rencontres programmées au Ministère nous permettront de vous apporter des éléments de réponse et de vraies avancées sociales. ■



Sud-Ouest

L'appel à mobilisation a été fortement suivi. Vous avez été nombreux à faire grève pour manifester votre colère.

Ce mécontentement est justifié. En matière d'effectif, de nombreux services de la DT sont en manque de personnel. En ce moment, le service des Politiques Environnement et Patrimoniales est particulièrement en carence d'effectif. Ce service est en charge de l'abattage et de la replantation des platanes atteints par le chancre coloré. Cette mission est mise à mal par les « humeurs changeantes » des élus locaux et par une direction générale de VNF bien incapable de leur faire entendre raison. Le personnel de service doit donc programmer, préparer et prendre en charge à nouveau toutes les missions des travaux qui sont annulées. La direction s'est bien engagée à fournir prochainement deux CDD pour suppléer les équipes en place. Malheureusement, cet exemple montre les conséquences d'une politique nationale de réduction des ETP, alors que le développement de la voie d'eau et l'augmentation des missions surchargent les équipes en place. Cette incohérence managériale génère inutilement du stress et du mal-être au travail. Combien de temps devons-nous encore attendre une politique managériale

prévenant les risques psychosociaux ?

Récompenser le service rendu et les actes de courage

Les agents de la DT SO ont eu l'agréable surprise de recevoir récemment une lettre pour la promotion de novembre 2014 des « médailles du travail pour les 30 ans de service ». Celles-ci seraient accompagnées d'une prime de 400 €. Deux remises de médaille par an auront lieu à la DT SO (en juillet et en novembre).

La CFDT-VNF a demandé l'homogénéité de cette mesure sur l'ensemble des DT.

Malgré tout, nous ne pouvons que déplorer l'effet non rétroactif de cette mesure qui écarte de fait les agents qui ont déjà reçu cette médaille et ceux qui l'ont refusée faute d'un quelconque gain. Nous resterons vigilants à ce que cette mesure soit appliquée de manière uniforme à l'ensemble des DT.

Nous avons également réclamé la remise d'une médaille pour acte de courage et dévouement afin de récompenser les agents qui sauvent des vies. Nous sommes en attente d'une réponse de la part de la direction. ■



Rhône-Saône

Au bout de la ligne...

Au sein de VNF, il existe une fracture « numérique » que nous voulons dénoncer. Alors que 71% des français sont connectés à internet, nombre de nos collègues vivent encore à l'heure du « pigeon voyageur ».

Ces collègues n'ont absolument aucun accès à l'intranet ni à internet sur leur lieu de travail. Afin de communiquer avec leurs collègues, ils en sont réduits à lancer des « bouteilles » à l'eau. Il serait temps, que tous les agents des DT puissent avoir un accès égal à l'information, en disposant sur leur lieu de travail d'un accès à internet et à l'intranet.

Espérons donc qu'à l'avenir, les souris et claviers ne servent pas uniquement de « presse-papier ». ■



Les Eq'Eaux Nationaux

La CFDT-VNF...le syndicat qui compte

Depuis la création du syndicat CFDT-VNF, celui-ci est en expansion continue.

Forte de la richesse de ses militants, adhérents et sympathisants, la CFDT-VNF peut répondre à toutes

les problématiques que vous rencontrez. Appuyée par sa fédération, elle bénéficie de tous les contacts utiles au Ministère pour accompagner la carrière des agents et pour leur apporter les réponses utiles. ■



Calendrier

(sous réserve du boycott)

10 juin 2014 :

Réunion Délégués du personnel

BOYCOTTEE

17 juin 2014 :

Réunion du comité d'entreprise

18 juin 2014 :

Réunion du comité technique transitoire
Audition de la CFDT-VNF au sénat

25 juin 2014 :

Réunion bilatérale avec le conseiller social de
Monsieur CUVILLIER

26 juin 2014 :

Réunion CHSCT Central

3 juillet 2014 :

Option réunion ministère - VNF - syndicats
(matin)

Réunion DG/Délégués syndicaux

La grève...comment et pourquoi ?

Pour la CFDT-VNF, la grève est le recours ultime. Elle intervient en cas de rupture du dialogue social et lorsqu'il y a un risque imminent pour les acquis du personnel et leurs conditions de travail.

Elle n'est pas neutre financièrement pour les agents, déjà en difficulté, suite au gel des salaires depuis plusieurs années. Pour autant, plus de 1000 agents ont démontré par la mobilisation des 15, 19 et 20 mai, leur courage, leur capacité à privilégier le collectif et leur attachement à leurs acquis. C'est bien parce que la grève n'est pas une action sans conséquence que la CFDT-VNF favorise

les appels ciblés en intersyndical, sur des revendications spécifiques à VNF pour que le message soit clair. Le personnel s'est d'ailleurs prononcé comme étant plutôt favorable à des actions spéciales VNF, afin que ces dernières soient entendues. A la CFDT-VNF, nous n'oublions pas par qui nous sommes élus et pourquoi nous nous battons chaque jour.

Nous savons que chaque DT est confrontée à des problématiques spécifiques, mais il est certain que les problèmes de fond ne se résoudront pas localement mais au travers d'actions collectives sur le plan national. ■



ET SI... VOUS ÉTIEZ CANDIDAT ?

Comme vous pouvez le constater au quotidien, l'EPA VNF tangué ! 2014 est une nouvelle année d'élection. CAP, CCP, CTUP, CTU, CTM, DP... autant de scrutins pour défendre les intérêts des collaborateurs VNF. Toutefois, qui dit élections dit candidats. Vous avez montré votre détermination à faire entendre votre voix durant les journées de mobilisation du 15, 19 et 20 mai, continuez à porter haut et fort vos revendications en rejoignant les équipes CFDT-VNF en étant candidat pour l'un des scrutins. Tous les élus de l'équipe CFDT-VNF sont à votre image : des agents mobilisés pour défendre activement les missions de la voie d'eau, qui ont envie de faire bouger les choses et de replacer l'humain au cœur de notre établissement. Sans pouvoir surnaturel, les élus de l'équipe CFDT-VNF sont néanmoins dotés d'une volonté d'engagement et de mobilisation pour le bien du plus grand nombre. Vous n'avez pas besoin de compétences spécifiques pour être candidat mais juste ce petit supplément d'âme qui vous donne envie de prendre la parole pour défendre vos acquis. Et si vous étiez candidat auprès d'une équipe dynamique et profondément humaine ... Rejoignez-nous !

Reconnaissance des responsabilités ...

Un premier pas

La CFDT-VNF a accompagné, lors du premier trimestre 2014, la démarche des adjoints de subdivision. L'objectif est d'appuyer leur demande de reconnaissance des responsabilités exercées, par la mise en place d'une prime d'un montant de 50 € brut mensuel et une nouvelle dénomination des postes à savoir : « Subdivisionnaires Adjoints et Chef d'UTI Adjoints ».

Pourquoi une prime fixe ?

Tout simplement car plusieurs corps sont concernés (TSDD, SACDD et OPA) ce qui aurait compliqué la mise en place d'une prime en pourcentage. De plus, toucher à l'ISS aurait eu un impact forcément négatif sur certains agents.

Cette prime, bien que modique, sera une reconnaissance officielle des responsabilités exercées et sera formalisée par une

ligne supplémentaire sur les bulletins de salaire.

Le Directeur général a accepté la mise en place de cette prime ainsi que la dénomination de « Subdivisionnaire adjoint » au lieu d' « Adjoint du subdivisionnaire » et de « Chef d'UTI adjoint » au lieu d' « Adjoint au chef d'UTI ».

Le Directeur général a souhaité également que les adjoints assistent à des formations au management, en élargissant, par exemple, les formations prise de poste des Subdivisionnaires et des Chef d'UTI à leurs adjoints.

Suite à l'accord des tutelles, la mise en œuvre de cette prime devrait être imminente.

La CFDT-VNF demande un effet rétroactif au 1er janvier 2014. ■

La fin annoncée des emplois précaires à long terme chez VNF ?

Parmi les revendications portées par la CFDT-VNF, il en est une sur laquelle le Directeur général a pris position et s'est engagé au changement. Il s'agit de la fin de la multiplication des contrats précaires de longue durée. Nous faisons ici référence à des postes pérennes pourvus par des accumulations de contrats à durée limitée. C'est à dire qu'un même agent passe tour à tour d'un statut d'intérimaire, à vacataire pour finir en CDD de droit public ou de CDD de droit privé d'une durée allant de 18 à 24 mois. Par exemple, la CFDT-VNF a dû intervenir pour défendre un CDD de remplacement d'une durée de 5 ans sur la DT NPDC. Nous l'avons dénoncé et obtenu une requalification en CDI.

La perfidie de la direction est d'autant plus criante que ces personnels en situation précaire se voient interdire, par l'instruction sur la mobilité, la possibilité de postuler sur leurs propres postes qu'ils ont construits et occupent souvent depuis plusieurs années.

Pour boucler la supercherie, ces postes sont ouverts à la postulation mais tous les candidats internes se voient systématiquement rejetés. En effet, la direction fait a priori le choix de retenir au second tour le candidat opérationnel considéré comme externe de par la nature de son contrat.

Arrêtons cette farce ! Il est impératif que tous les CDD de plus de 12 mois en motif de surcroît d'activité, qui en fait correspondent à un besoin pérenne, soient requalifiés en CDI afin d'apporter stabilité et visibilité pour l'avenir à ces personnels



précaires.

D'autre part, à l'avenir, il faut que toutes les postulations en interne sur ces postes ne soient pas automatiquement écartées au profit de contrats à durée déterminée. ■

Paroles, paroles, paroles...

De nombreuses questions ont été posées en direct au directeur général lors de la mobilisation du 15 mai par le personnel de VNF du siège. Le DG a reçu copie de toutes ces questions et s'est engagé à apporter des réponses plus précises par écrit au personnel.

Conscient que 80% des questions mettaient en cause l'organisation actuelle de la Direction générale et de la direction des ressources humaines, il s'était

également engagé à mettre en œuvre dans les jours suivants, une clarification à la direction générale et un audit sur la DRHM devant rendre des conclusions publiques pour la fin juin.

Le séminaire de direction récent qui a occupé pour deux jours tous les directeurs de l'EPA aurait-il permis de mettre les questions sur la table et d'aboutir à des décisions visibles et constructives ? Malgré ces belles promesses, nous sommes toujours en attente des réponses à nos questions...? ■



Réforme des régimes indemnitaires

Et nous pendant ce temps là...

La Direction souhaitait porter à l'ordre du jour du prochain comité d'entreprise du 17 juin, l'orientation des emplois en 2014. Celle-ci notifie notamment la suppression des 115 postes de cette année, alors que nous sommes toujours dans l'attente d'arbitrages ministériels. De plus, la direction avait connaissance que ce comité d'entreprise serait boycotté. Elle souhaitait

également passer le projet de service de la DT du bassin de la Seine ainsi qu'au comité technique local, alors que ce dernier n'a même pas été concerté.

La CFDT-VNF a demandé que ces deux points majeurs soient retirés de l'ordre du jour et de les reporter à une réunion ultérieure dans un climat social plus propice. Nous ne pouvons pas accepter le passage en force sur des sujets aussi majeurs pour l'avenir du personnel. ■

Eq'Eaux du Ministère

L'art de multiplier les difficultés... quel objectif ?

Grande surprise ! A l'heure où le personnel exprime ses inquiétudes largement fondées, ses attentes légitimes, des revendications claires pour le devenir de la voie d'eau, de ses missions et des conditions de travail de son personnel, le Ministère qui ne comprend toujours rien à rien propose de réduire les cycles de mobilité de 3 à 2 par an. Comme si l'accès aux mobilités et le délai de recrutement n'étaient pas assez longs et difficiles, voilà qu'il est envisagé de tout mettre en œuvre pour en ajouter une nouvelle couche ! Mais comment fonctionnent nos grands penseurs ? Sont-ils tant coupés de la réalité du terrain pour ne pas s'apercevoir des conséquences d'une telle mesure ? Quel est l'objectif recherché ? Nous craignons qu'il soit d'augmenter encore le nombre de postes vacants afin de légitimer de futures suppressions de postes, comme ils le font déjà depuis des années...

La CFDT-VNF s'y opposera fermement et l'exprimera dans toutes les instances de VNF et du Ministère auxquelles elle siège, ainsi que dans toutes les audiences qu'elle obtiendra !

